

MERICOURT

notre
ville

☛ **Enfance/Jeunesse**
Droits aux vacances :
la mobilisation continue



☛ **Sport**



☛ **Culture**



☛ **DOSSIER**

Le nouveau Conseil Municipal se met au travail

☛ **TRAVAUX**



☛ N° Vert 08000 62680

www.mairie-mericourt.fr

Magazine
d'Informations
Municipales
AVRIL 2008

☛ P. 4/5
**LES ÉLUS INTERVIENNENT
POUR VOUS**

☛ P. 6/7
CITOYENNETÉ
- Remise en cause d
l'apprentissage du français pour
les populations migrantes
- Un nouveau projet de Centre
Social à Méricourt

☛ P. 8/9
SOCIAL
- Les associations caritatives
- Suppression drastique des
Contrats Aidés

☛ P. 10/11
SPORT

☛ P. 12
ENVIRONNEMENT
- Le développement durable

☛ P. 13
INTERCOMMUNALITÉ
- La CALL, ça vous parle ?

☛ P. 14
ÉVÉNEMENT
- Silhouettes sur le Rond-Point
des Droits des Enfants

☛ P. 15/18
DOSSIER
- Le nouveau Conseil Municipal
se met au travail

☛ P. 19
ÉDUCATION
- Méricourt refuse «Base Elèves»

☛ P. 20/21
ENFANCE/JEUNESSE
- Droits aux vacances :
la mobilisation continue

☛ P. 22
ÉDUCATION POPULAIRE
- Bienvenue Melle Boucachuc

☛ P. 23
SENIORS
- Retraites : la pauvreté grignote
la vie quotidienne de nos anciens

☛ P. 24/25
CULTURE

☛ P. 26/29
TRAVAUX

☛ P. 30
TRIBUNE LIBRE

☛ P. 31
PORTRAITS CROISÉS
- «Quand un DGS rencontre
un autre DGS»

Info légale

Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Par délibération du 11
janvier 2008, une
procédure de révision du
plan d'occupation des
sols a été engagée en vue
de l'implantation du futur
EHPAD (Etablissement
d'Hébergement pour
Personnes Agées
Dépendantes).
Ce document est
consultable en mairie sur
le panneau d'affichage
ainsi que sur le site
internet de la ville :
www.mairie-mericourt.fr

Info utile

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2008

jusqu'au 18 Avril 2008 en Mairie - Service Education

Pour les parents ne résidant pas à Méricourt, l'inscription ne pourra être prise sans une autorisation préalable de la commune de résidence.

Pour les parents qui travaillent et qui souhaitent scolariser leur enfant dans l'école proche du domicile de la personne qui garde l'enfant, se munir :

- d'une attestation de travail pour chacun des parents
- d'un justificatif de domicile de la personne qui garde l'enfant et d'une attestation sur l'honneur.

Dans tous les cas, l'enfant sera inscrit dans l'école la plus proche du domicile en respect du principe de sectorisation.

Enfants concernés :

- enfant entrant au CP ou non encore inscrit en élémentaire dans une école de Méricourt
- première inscription en maternelle pour les enfants nés en 2003, 2004 et 2005
- enfants nés en 2006 sous réserve des possibilités d'accueil des écoles

Se munir :

- d'un certificat médical précisant que l'enfant est apte à entamer une scolarité (uniquement pour la première inscription en maternelle)
- du livret de famille
- du carnet de vaccinations de l'enfant
- d'une facture récente mentionnant l'adresse (EDF, Téléphone, quittance de loyer...)

**Pour tous renseignements complémentaires, contacter
le Service Education en Mairie au 03 21 69 92 92 Poste 345.**

La Municipalité souhaite la Bienvenue à



Laboratoire d'Analyses Médicales CAVEL

1 rue des Fusillés 62680 Méricourt - Tél. 03 21 67 02 02
L'équipe du laboratoire vous accueille
AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi de 7H15 à 12H et de
14H à 18H30, le samedi de 7H30 à 12H



ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

Fabrice LEBORGNE - Tél. 06 50 83 49 78
leborgne.f@numericable.fr

Vous êtes infectés par un virus ou un trojan, vous rencontrez des problèmes techniques,
vous souhaitez installer un réseau familial, vous voulez profiter pleinement d'internet,
vous voulez vous initier à l'informatique...



EXPRESS SERVICE

Dépannage et Installation de Chaudières
Chauffage - Sanitaire et Plomberie

2 rue Blanqui 62680 Méricourt
Tél. 06 80 26 64 75 - 03 21 37 97 34 • Fax. 03 21 37 48 16



AMBULANCES DELCROIX

Changement d'adresse :
77 rue Pasteur 62680 Méricourt
Tél. 03 21 42 21 21



Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication
Retrouvez le Magazine «Méricourt Notre Ville» sur le site Internet de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

Les crises financières se suivent... et se ressemblent.

Nous voici, une fois de plus, tous tombés dans une crise financière majeure. Les calculs égoïstes des financiers de la planète nous conduisent, encore une fois, à des situations scandaleuses et où l'on voit des familles entières jetées à la rue, des salariés abandonnés par des patrons voyous, et des « parachutes dorés » s'ouvrir pour quelques rares « initiés »... Et, comme toujours, aucune leçon n'est tirée de ces catastrophes à répétition. Pourtant, les « bulles spéculatives » portent bien leur nom : et comme toute bulle, elles finissent, tôt ou tard, par éclater avec leur lot de faillites et leur cortège de misère.

Dans ce contexte, l'augmentation de notre pouvoir d'achat promis par Nicolas Sarkozy attendra. Et cela alors que les mêmes spéculateurs qui nous enfoncent aujourd'hui dans ce désastre humain ont spéculé aussi sur les cours des denrées alimentaires, entraînant ainsi une augmentation des prix du pain, du lait, de la viande et de tout ce qui devrait être le bien commun de l'humanité et partagé entre tous. Ce n'est pas les retraités de Méricourt et d'ailleurs qui me contrediront, eux qui ont vu leur pension augmentée juste à la veille des élections mais qui restent dans les difficultés lorsqu'il s'agit tout simplement de vivre dignement leur retraite après tant d'années de travail et de sacrifices.

Les solutions à ces crises existent pourtant. En remplaçant l'être humain au cœur des choix politiques, en taxant la spéculation financière au même titre que le travail, il est possible d'inverser cette tendance morbide de la finance à tout détruire sur son passage.

À Méricourt, alors que débute le nouveau mandat que vous nous avez confié, nous poursuivrons cette volonté farouche de placer la dignité et la solidarité au centre d'une action pour tous les Méricourtois.

Bernard Baude
Maire de Méricourt



MÉRICOURT NOTREVILLE

Les Elus interviennent POUR VOUS

LYCÉE PABLO PICASSO : Intensifions la mobilisation !

On se souvient de la prise de position très nette du Conseil Municipal contre la décision arbitraire de l'Éducation nationale de supprimer 6 postes d'enseignants à la rentrée prochaine au lycée Picasso. Après une grande manifestation devant les grilles de ce lycée où se rendent un nombre important d'élèves méricourtois (40 % de l'effectif total du lycée), la mobilisation continue. Quoiqu'en dise le gouvernement actuel, c'est aussi sa décision de supprimer plus de 2 000 postes d'enseignants qui a aussi été sanctionné lors des élections municipales et cantonales. Une raison de plus, pour imposer d'autres choix et, au contraire, donner plus de moyens à un lycée Picasso qui a largement fait la preuve de son utilité et de ses excellents résultats pour de nombreux jeunes Méricourtois et leur famille.



Des représentants à la CommunAupôle



À l'heure où nous écrivons, la liste des commissions auxquelles participeront les Élus des 36 communes de la communauté d'agglomération de Lens-Lévin n'est pas encore définie avec précision. Prenant pourtant les devants, le Conseil Municipal extraordinaire du 16 mars dernier a cependant nommé les Élus Méricourtois qui y siégeront. Il s'agit, pour les titulaires, de Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, d'Alexandre D'ANDRÉA, Marc LECUBIN et de Rose-Marie JULLIARD. Pour les suppléants : Olivier LELIEUX et Marianne LENNE.

Saverio Maligno
Dir. Art. « La Compagnie »
81 rue Robespierre
62680 Méricourt
06.15.55.07.66

M. Le Maire de Méricourt
Bernard Baude
Pl. Jean Jaurès
62680 Méricourt

Objet : Avignon 2008 – « Bashir Lazhar » d'Evelyne de La Chenelière



A Méricourt, le 13 mars 2008

Monsieur Le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Compagnie a été sélectionnée par le Conseil Régional avec le spectacle « Bashir Lazhar » d'Evelyne de La Chenelière pour l'opération « Avignon 2008 ».

« Bashir Lazhar » est un spectacle que vous avez soutenu. La ville de Méricourt, sera donc représentée en Avignon cet été avec celui-ci.

Nous serons à la Présence Pasteur du 10 juillet au 31 juillet 2008, tous les jours sans relâche à 12h30. Nous serions ravis de vous rencontrer sur une de ces représentations à cette occasion.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour La Compagnie, son directeur artistique, Saverio Maligno.



« La Compagnie »
81 rue Robespierre 62680 Méricourt - 06.15.55.07.66 -
SIRET 419 854 544 0003 - CODE APE : 9001Z
Licence Cat. 2 et Cat 3 No 143587 et 143588

La Ville de Méricourt dignement représentée au Festival d'Avignon par La Compagnie

Décidemment, la décision municipale d'aider la Compagnie, la troupe de théâtre qui a choisi Méricourt pour s'installer, n'apporte que du bonheur. En mettant à la disposition de ces artistes l'ancienne salle de restauration scolaire de l'école Kergomard, une salle qui ne correspondait plus au normes en vigueur pour recevoir et fournir un repas aux enfants de cette école, la Compagnie bénéficie d'un lieu adapté pour organiser son travail. Cette aide consentie par la Ville est largement appréciée par ses utilisateurs. Aussi, les membres de la Compagnie, Saverio Maligno en tête, sont toujours prêts à participer aux différentes activités à Méricourt pour le développement culturel. On les a vu ainsi participer avec talents à des manifestations importantes, comme l'inauguration de la Maison de la Solidarité ou encore lors des Médérales. Plusieurs pièces de théâtre ont également vu leurs « premières » se dérouler au Centre Culturel Max-Pol Fouchet, beaucoup se souviennent du spectacle « César Danglos revient des enfers ! ».

À force de travail, et de talent, la Compagnie vient de réussir un bien joli coup puisqu'elle représentera dignement notre Ville lors du prochain festival d'Avignon. Les artistes Méricourtois ont en effet été choisis parmi de nombreuses troupes pour plusieurs représentations de « Bashir Hazar » à ce prestigieux festival. Une reconnaissance méritée et qui fera parler de Méricourt sur le pont d'Avignon et au-delà !

Interdiction des OGM : On a toujours raison de s'occuper de son assiette !

La firme internationale Monsanto, seule autorisée à vendre ses semences OGM (organisme génétiquement modifié) en Europe vient d'essuyer un nouveau revers. Son recours contre le principe de sauvegarde limitant les cultures OGM en France vient d'être rejeté par la justice de notre pays. Il est vrai qu'entre temps, un documentaire et un livre sont venus pointer les aberrations monstrueuses de la société Monsanto qui voudrait privatiser et breveter pour son seul bénéfice le vivant. Il est vrai aussi que cette même société avait déjà fait parler d'elle en produisant l'Agent Orange de triste mémoire, produit hautement toxique responsable de milliers de morts et de malformations congénitales au Vietnam ! La méfiance est donc de mise.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'avis éclairé de spécialistes, se trouve ainsi conforté dans sa décision d'interdire les cultures OGM sur le territoire de Méricourt.



La remise en cause de l'apprentissage du français pour les populations migrantes : L'état vise-t-il réellement l'insertion ?



Depuis de nombreuses années, un groupe de femmes d'origine maghrébine, italienne, polonaise... bénéficient de cours d'alphabétisation dispensés par l'IEP/La Vie Active. Ces cours étaient financés par des crédits de l'Etat dans le cadre du FAS, puis le FASILD et enfin dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale initié par Monsieur BORLOO.

O r l'Etat a réduit fortement ses crédits, comme dans beaucoup d'autres domaines par ailleurs.

Ainsi, les cours d'alphabétisation de Méricourt ont été supprimés en septembre laissant une quaran-

taine de mères de famille sans formation et information.

Très vite, la municipalité a été interpellée par l'association ATLAS, relais de la mobilisation de ses dames afin de poursuivre ces cours d'alphabétisation. Ces derniers avaient une grande importance pour elles, à la fois pour la compréhension de la langue française, la vie au quotidien mais aussi en terme d'échanges et de solidarité. On sait pertinemment que la maîtrise des savoirs de base est indispensable si l'on veut permettre à ces mères de famille d'accompagner leurs enfants tout au long de leurs vies scolaires et sociales. On compromet fortement l'intégration si en face on ne met aucun moyen. Des personnes volontaires sont ainsi freinées dans leur ambition, somme toute très légitime.

La municipalité ne peut prendre à sa charge tous les désengagements de l'Etat cependant elle ne

pouvait pas rester sans rien faire devant cette farouche envie d'apprendre.

La mise en branle du réseau associatif et solidaire a fonctionné.

Madame PISANOT, professeur des écoles, assure bénévolement ces cours depuis plus d'un mois maintenant, tous les mardis après midi à la maison des jeunes.

Cependant, plus de quarante ces dames fréquentent ces cours avec des niveaux très différents et toute seule cela venait difficile. Oum Laïd MARZOUK, une jeune femme de l'association Énergie Jeune est venue lui prêter main forte et ce n'est pas de trop.

La ville peut se réjouir de cette initiative citoyenne et solidaire et permettre ainsi la pérennisation d'une telle action.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, si vous souhaitez nous aider dans cette action : contactez Serge TERNISIEN en Mairie.

Un nouveau projet de Centre Social à Méricourt pour : **BIEN VIVRE ENSEMBLE À MÉRICOURT**

Un centre social est un lieu d'animation sociale et citoyenne ouvert à tous les habitants.

Chacun doit y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : centres de loisirs, aide administrative, ateliers divers....

Depuis plusieurs mois, avec de nombreux partenaires institutionnels (maison du département-Service Social..... voir liste avec Sylvie Lion) et des partenaires associatifs.... les services municipaux sous l'impulsion du Maire réfléchissent à ce nouveau projet.

Le Service Enfance Jeunesse Education Populaire intégrera dès 2008 ce nouveau Centre Social.

Basé au rez-de-chaussé du centre Max Pol Fouchet, ce nouveau centre social et d'éducation populaire, est au service de toute la population méricourtoise. Il aura à charge de favoriser les rencontres, les échanges entre les habitants pour apprendre à mieux se connaître pour mieux se reconnaître. Permettre à toutes et à tous :

- ◆ de découvrir ses capacités et celles de ses voisins,
- ◆ de travailler ensemble pour améliorer la vie de tous et de chacun

LES PARTENAIRES :

L'Observatoire des Assises Locales - La CAF d'Arras et le Service Social de Lens - L'Association BRUNEAUT - Le Secours Catholique - Les Restos du Cœur - Maisons et Cités - CRAM d'Arras et le Service Social - L'Association Vie Libre - C. D. E. S. - L'Association Relais Jeunes Artois - CAL PACT D'Arras - La Maison du département et de la Solidarité d'Avion - Pas-de-Calais Habitat - Kapela WIOSNA L'Atelier Franco-Polonais - PTS Lens/Liévin - CARMHénin-Beaumont - CMP Avion - Aide aux mères de familles - L'Education Nationale - Le Réseau d'Education Prioritaire - Le Collège Henri Wallon - Le CAJ - Le CCAS de Méricourt et les différents services municipaux - Des Elus - Des Habitants...

- ◆ de lutter ensemble contre toute forme d'exclusion.

Le Centre social et d'éducation populaire est une maison ouverte, un lieu de vie, un carrefour de la vie locale.

Un nouveau projet de Centre Social et d'Education Populaire pour :

- Consolider, renforcer et diversifier les relations partenariales pour une action sociale locale cohérente et efficace.
- Renforcer la dynamique associative.
- Développer la participation, l'implication des habitants.
- Faire du Centre Social un lieu d'accueil et de ressources.

- Travailler sur l'éducation à la réussite par des pratiques citoyennes.

- Promouvoir l'accès pour tous à la culture, aux sports, aux loisirs.
- Renforcer le lien parents/enfants.
- Rompre l'isolement des personnes.

Voici les axes de travail du nouveau centre social et d'éducation populaire. Sa vocation sera d'agir pour et avec la population de Méricourt, pour permettre à tous de «bien vivre ensemble à Méricourt». Pour cela le Centre Social et d'éducation populaire devra développer des actions originales et transformatrices. Il devra aussi être un carrefour de développement d'actions de partenariat dans le champ social.



LES ASSOCIATIONS CARITATIVES :

Des instances incontournables dans ce climat de précarité

Autour de Martine Galametz, l'ensemble des associations caritatives réunies pour l'Arbre de Noël de la solidarité.



L'action sociale ne cesse de se développer. Elle n'est plus seulement motivée par des sentiments de solidarité et de fraternité mais dénote d'une insuffisance croissante de ressources.

Les familles bénéficiaires sont dans l'incapacité de vivre au quotidien sans ces secours ponctuels.

Quatre associations caritatives (les restos du cœur, le secours populaire, le secours catholique, la croix rouge) oeuvrent à Méricourt de façon complémentaire et en toute amitié pour aider les familles en difficulté. Un réel partenariat s'est installé avec le CCAS et ces associations. C'est ainsi qu'a vu le jour l'arbre de Noël de la solidarité en décembre 2007.

Des aides alimentaires, des actions solidaires, humanitaires, culturelles mais aussi de la présence et de l'écoute, des moments de convivialité... Leur maître mot: le respect des individus et la confidentialité.

Les bénévoles parlent de leurs bénéficiaires avec beaucoup de pudeur et de réserve sans jamais citer de chiffres ou de noms.

Tous ont la conviction et la liste croissante de leurs bénéficiaires ne le dément pas: la précarité s'accélère et un nouveau public émerge : des familles monoparentales, des jeunes, des retraités.

Un public à l'image des difficultés actuelles de notre société, un public qui a du mal à s'insérer...

On ne parle pas de chiffre et c'est tout à leur honneur mais des comparaisons nous font trembler.

Un association lance qu'elle a 80% de bénéficiaires en plus qu'en 2000 et ce pourcentage, plus ou moins important se retrouve dans toutes les autres associations.

Des bénéficiaires qui se renouvellent, un noyau dur persistant, parfois des

gens qui reviennent. Des familles qui croulent sous la lourdeur des factures, l'augmentation des fluides (gaz, électricité, eau), l'augmentation des produits de première nécessité.

Une logique d'assistance inéluctable s'affirme pour pallier les carences, élargir les aides, répondre immédiatement à une situation précaire.

Des personnes n'ont parfois rien pour vivre, le temps que les dispositifs les prennent en charge, c'est le vide total, pas un sou pour manger. Heureusement que les associations caritatives sont là et peuvent répondre à l'urgence en relais au CCAS.

Les associations caritatives tiennent une place prépondérantes et sont indispensables aujourd'hui pour aider les familles.

Heureusement et malheureusement à la fois pour Méricourt nous avons un réseau fort, présent et solidaire.

Un grand merci à tous ses bénévoles qui silencieusement donnent de leurs temps, énergie et gentillesse pour permettre à des familles de vivre tout simplement.

Suppression drastique des Contrats Aidés : Vers la fin de ce dispositif ?

Déjà courant novembre/décembre, le gouvernement a bloqué le renouvellement des personnes en contrats aidés, laissant ces dernières sans explications et le retour à l'ANPE comme cadeau de Noël.

Une période de flou, sans que l'on sache réellement le devenir de ce dispositif.

En février, le couperet tombe : une réduction des contrats aidés de 50%, avec un durcissement du public éligible.

Pour Méricourt, la traduction de cette politique c'est uniquement 8 contrats!

Et que répondrons nous aux nombreuses candidatures que nous recevons chaque semaine?

Ce sont des hommes et des femmes qui acceptent de travailler sans souvent gagner plus d'argent que lorsqu'ils avaient les minima sociaux. Travailler par dignité et espoir de trouver un emploi définitif, travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, travailler pour survivre au quotidien...

Voilà comment le gouvernement fait des efforts et trouve des solutions au traitement social du chômage: le dégraissage.

Il semble éprouver d'importantes difficultés à tenir ses engagements en matière de politique d'emploi et cette mesure nous montre une fois de plus qu'elle n'est pas en faveur des personnes les plus en difficulté.

Même si ce contrat n'est pas la panacée, qu'il est critiquable et précaire, il peut être un véritable tremplin vers une insertion sociale et professionnelle si l'Etat met en face les moyens humains et financiers nécessaires à cet accompagnement.

Il permet au bénéficiaire du contrat d'obtenir une expérience professionnelle, de construire un projet professionnel, d'envisager une formation ...et espérer par la suite obtenir un emploi sur le marché du travail.

Un avenir sans espoir et perspective vient de nouveau assombrir le moral de nombreux citoyens.



Le droit aux vacances pour tous

Des vacances solidaires

Depuis 2002, le CCAS adhère au dispositif Bourse Solidarité Vacances, impulsé par Michelle DEMESSINE, secrétaire d'Etat au tourisme sous le gouvernement JOSPIN.

En 2006, BSV est repris par l'Association Nationale des Chèques Vacances.

Monsieur Louchart, ancien directeur de BSV décide alors de créer une nouvelle structure en 2007 : Les Vacances Solidaires. Aujourd'hui, la municipalité adhère à ces deux dispositifs pour une plus grande offre et diversité de vacances.

BSV et LVS collectent des séjours auprès des opérateurs touristiques à des prix réduits, des tarifs de train à prix préférentiel...

Ce dispositif permet à des familles ayant des revenus modestes de partir en vacances en famille une semaine une fois par an.

Il rend effectif l'accès aux vacances pour tous d'une part et d'autre part a pour ambition de faire des vacances une phase de reconstitution personnelle, de resserrement des liens familiaux et intergénérationnels.

Des vacances de qualité sont proposées aux familles à des prix correspondants à leur solvabilité.

Ce départ se fait avec l'accompagnement du CCAS du début du projet jusqu'au retour. Il s'agit de préparer un budget, faire des économies, organiser le séjour, les visites... et prévoir le retour car il faut continuer de subvenir aux besoins quotidiens de façon autonome.

Depuis 2002, de nombreuses familles méricourtoises ont pu ainsi partir en vacances, chose auparavant inimaginable pour elles. Toutes sont revenues enchantées et ne rêvent que de pouvoir repartir.



Plus de 500 jeunes judokas au 3ème Challenge de la Ville



Le Méricourt Judo recense aujourd'hui dans ses rangs entre 170 et 180 licenciés. Accueillis dans les différents cours dès l'âge de 3 ans par Gaëtan Miont, ceinture noire 3e dan et professeur diplômé d'Etat, les judokas pratiquent la discipline dans d'excellentes conditions à l'espace sportif Jules Ladoumègue.

Au mois de février, le club a organisé le 3e challenge de la Ville, une compétition ouverte aux jeunes des écoles de judo ou évoluant en mini-poussins, poussins et benjamins. Seize clubs régionaux étaient représentés et plus de 500 jeunes judokas ont foulé les tatamis pour cette 3e édition.

Le président Yves Przybylski a remercié judokas et dirigeants présents mais aussi bénévoles, secouristes du club, sponsors et municipalité qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Le Méricourt Judo, resté maître à domicile, a sportivement remis le trophée 2008 au club d'Hénin classé second.

Méricourt Judo :

Salle Fabien Canu de l'espace sportif Jules Ladoumègue. Horaires des cours : lundi de 18h. à 19h. (petits) et de 19h. à 20h. (moyens), mardi de 18h. à 19h. (baby judo) et de 19h. à 20h.30 (grands), mercredi de 18h. à 19h. (petits) et de 19h. à 20h. (moyens), jeudi de 18h.30 à 20h. (grands), samedi remise en forme ouverte à tous de 10h. à 11h.30.



Le Tir à l'Arc



La Compagnie des Archers :

Salle Micheline Ostermeyer de l'espace sportif Jules Ladoumègue. Entraînements : Poussins benjamins (mercredi de 18h à 19h et samedi de 14h à 15h), Minimes Cadets (Mercredi de 19h à 20h et Samedi de 15h à 16h), Juniors Seniors Vétérans (Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 et Dimanche de 10h à 12h pour les réglages de matériel). Rens. Alain LENNES (06 10 52 67 72)

dans un esprit sportif et convivial

Avec sa petite trentaine de tireurs, la Compagnie des Archers de Méricourt forme une grande famille. Affilié en UFOLEP, le club que préside Alain Lennes, accueille des licenciés, femmes, hommes et enfants (à partir de 10 ans). C'est dans un esprit très convivial que les archers pratiquent cette discipline en loisir ou en compétition départementale, régionale, voire nationale.

Cette année encore, trois d'entre eux sont sélectionnés pour les championnats de France en extérieur qui se dérouleront dans les Bouches du Rhône le 11 mai. Marie-Genève Dekeukeleire (senior dame arc classique avec viseur) et qui vient de décrocher le titre de championne de France en salle,



Eric Gorski (benjamin arc classique sans viseur) 23e en salle et Grégory Belka (senior homme arc classique sans viseur) 30e en salle défendront les couleurs méricourtoises. A signaler également lors du championnat de France en salle, la 15e place de Philippe Decalf (senior arc à poulies avec viseur) et la 29e place d'Alain Podjuk (senior arc classique sans viseur).



Tennis de Table : un sport ouvert à tous

L'ASTT (Association Sportive de Tennis de Table) de Méricourt existe depuis 1980. Elle a été créée par Jean-Pierre Brill. Il en a assuré la présidence jusqu'en 1995. Jacques Wateau lui a succédé et depuis l'an 2000 c'est Jean-Claude Joly qui, avec eux et d'autres bénévoles, s'efforcent de faire vivre ce sport dans notre commune. Au club Méricourtois, le tennis de table est pratiqué, en loisir ou en compétition à son propre niveau, dans un esprit sportif et une ambiance conviviale privilégiée. Jeunes et moins jeunes aiment à se retrouver aux heures d'entraînement, à la salle Raoul Briquet du stade municipal, pour se détendre et se perfectionner. Fort d'une cinquantaine de licenciés, l'ASTT participe chaque saison aux championnats par équipes, aux différentes coupes et aux critères individuels en UFOLEP. Depuis quelques années de bons résultats sont obtenus, notamment en 2003, 2004, 2006 et 2007 où 5 titres de champion de France ont été remportés. Cette saison les championnats de France Ufolep B se dérouleront dans notre région à Estaires (59) et trois joueurs du club y sont une nouvelle fois qualifiés. Sur le site <http://perso.wanadoo.fr/asttmericourt/> vous pouvez trouver tous les renseignements sur le club ou téléphoner aux heures d'entraînement au 03 21 78 54 99.



Une passion intense pour le Karaté

Professeur diplômé depuis 13 ans au Méricourt Karaté Club (affilié à la FFKDA), Joël Dym vient d'obtenir avec brio sa ceinture noire 4e dan lors des



passages de grade en Seine-Maritime. Un niveau de grade qui récompense un travail intense et la ferme volonté de réussir. Joël a déjà formé 15 ceintures noires. Il anime aujourd'hui un bon groupe d'adultes (dont dix ceintures noires), et Michel Circiello, ceinture noire 3e dan, l'assiste dans l'instruction des jeunes.

Sa passion pour le karaté fait de Joël Dym, un professeur en phase avec l'état d'esprit du club présidé par René Lenne. La porte est ouverte à tout le monde, aux confirmés comme à ceux qui souhaitent découvrir le karaté. Et

en plus avec les licenciés, il n'hésite jamais à se mobiliser pour des actions de solidarité.



Un entraînement individualisé avant la Route du Louvre

Dans le cadre des projets Politique de la ville, le service municipal des sports a souhaité développer la course à pied à destination des personnes en surcharge pondérale ou tout simplement désirant reprendre une activité physique. L'objectif : faire participer les personnes, s'inscrivant à cette activité, à la Route du Louvre organisée par la Ligue du Nord d'Athlétisme le dimanche 27 Avril. Méricourt participera aux 10 km. Inscrit dans le cadre du PTS (projet territorial de santé), ce sont les étudiants en Master de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Liévin qui pilotent le projet. Après avoir réalisé des tests d'aptitude



et surtout d'évaluation de leur état de forme, les participants ont reçu un planning d'entraînement individualisé selon leur niveau de performance. Un planning remis à jour toutes les deux semaines. Les participants ont aussi bénéficié des conseils d'un podologue, d'une diététicienne et d'un kinésithérapeute. Chaque samedi matin est réservé à une rencontre pour l'ensemble du groupe afin de mieux se connaître et surtout bénéficier de l'apport de chaque intervenant médical et para médical.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : une préoccupation intercommunale



Des déchets à l'assainissement, les intercommunalités sont devenues des interlocuteurs incontournables en termes de service public de l'Environnement. Elles ont aussi un rôle écologique majeur à jouer dans le cadre de leurs autres compétences (habitat, déplacements, urbanisme ...). C'est à ce titre que la Communauté de Communes de Lens Liévin (CALL) ne se contente pas d'empiler les initiatives des 36 Communes qui la composent mais apporte sa contribution à travers d'ambitieux projets partenariaux. Des Elus de la CALL tentent de favoriser le Développement Durable. Des actes tangibles en témoignent. Ainsi, parmi les initiatives impulsées au niveau intercommunal, 3 exemples peuvent être mis en avant.

1. La mise en place d'une expérimentation autour d'un Urbanisme Durable sur le territoire de la CALL :

Dans le cadre de l'appel à projet de l'Aire de Coopération Métropolitaine, la Communauté de Communes de Lens Liévin a lancé une démarche d'expérimentations d'un Urbanisme Durable sur le territoire de l'agglomération de Lens-Liévin. Ainsi, un dossier de candidature, élaboré à l'échelle des 15 collectivités françaises et belges a été retenu et un groupe de travail « Urbanisme Durable » s'est constitué (co-animé par la CALL et la Communauté d'Agglomération du Douaisis). Une des ambitions de ce projet est de faire de l'Aire Métropolitaine de Lille, espace marqué par un passé industriel qui a laissé des séquelles, un territoire de référence en matière d'urbanisme durable, en Europe, à horizon 2015. C'est de ce travail partenarial qu'est née notamment la « Charte Urbanisme Durable » ou bien encore la rédaction d'un « guide méthodologique sur la rénovation urbaine durable ».

2. L'amélioration énergétique des logements des particuliers en lien avec les aides proposées par l'ANAH :

L'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) a pour mission de promouvoir le développement et la qualité des logements privés existants. A cet effet elle attribue des subventions (versées par l'Etat) pour des travaux précis, aux propriétaires privés (selon certains critères).

Depuis le 1er janvier 2006, cette compétence a été déléguée à la CALL qui assure désormais la gestion de ces crédits. En matière environnementale, des primes complémentaires peuvent être attribuées aux matériaux qui respectent des critères de qualité : chaudières à condensation, chaudières bois, chauffe-eaux solaires industriels, etc. Il s'agit donc en l'espèce d'un outil intéressant pour les personnes souhaitant s'équiper et contribuer à la préservation de la Planète.

3. La mise en place d'un Espace Info Energie :

La CALL et l'Agence Habitat et Développement Nord Ouest se sont associées dans la mise en place et l'animation d'opérations d'information et de sensibilisation du public aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place un Point Info Energie pour répondre aux demandes des habitants et les conseiller.

En plus des projets communaux comme l'éco-quartier du 4/5 Suud, l'intercommunalité est une échelle pertinente pour réfléchir ensemble à un projet global en termes de Développement Durable. Mais le défi de l'Environnement ne doit pas seulement relever des Institutions, il doit être relayé par chacun d'entre nous.

Semaine du Développement Durable Une démarche éco-citoyenne à Méricourt

Opération de nettoyage du chemin de randonnée
avec la population
Dimanche 6 Avril 2008

Rendez vous à 9h30 à l'angle de la rue ferrer et Jean Claude Lampin (près de la tonnelle).
Pour votre sécurité, un matériel adapté vous sera distribué (gants, pinces...)

A partir de 12H, Réception Conviviale
autour de la dégustation d'une omelette
Nous vous attendons nombreux.

Pour des informations plus précises, contacts utiles :

• Aides de l'ANAH :

Contacter le service Habitat de la CALL, rue Lavoisier à Lens au 03.21.79.05.17 ou consulter le site Internet www.anah.fr

• Point Info Energie :

Une permanence est organisée 2 mercredi après-midi par mois (14h30/17h) dans le bâtiment de la CALL situé rue Lavoisier à Lens. Mais à partir du 9 avril les rencontres auront lieu sur rendez-vous (téléphoner au 03.21.790.517).

• L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) :

Pour des infos pratiques sur vos projets énergétiques (crédits d'impôts, éco-prêts...) consulter le site Internet de l'ADEME : www.ademe.fr

La CALL : ça vous parle ?

Au lendemain des élections, voici notre nouvelle équipe municipale en place. Au-delà de leurs prérogatives dans la gestion des affaires locales, certains de nos Elus participeront aux importantes décisions prises à l'échelle de la CommunAupole de Lens-Liévin (CALL). Mais qu'est-ce que la CALL ? Quel est son rôle ? Pourquoi est-elle devenue l'un de vos interlocuteurs directs sur certaines questions comme le ramassage des ordures ménagères, l'assainissement ou bien encore les chiens dangereux ?

La CALL sonne encore pour vous comme un terme barbare ? Un rappel s'impose donc ...

Historiquement, comment la coopération intercommunale est-elle née ?

La France, contrairement à ses voisins, se caractérise par le nombre élevé de ses communes (presque 37 000). Cette singularité, fruit de l'histoire, est avant tout une richesse dans la mesure où la commune est à la fois un lieu de mémoire mais aussi un lieu de vie démocratique et de proximité. Toutefois, cet éparpillement a, au fil du temps, rendu nécessaire des rapprochements, les communes ayant besoin de moyens supplémentaires pour répondre aux besoins et attentes des citoyens. C'est dans ce contexte qu'a émergé la coopération intercommunale.



Comment la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a-t-elle vu le jour ?

En 1968, alors que l'activité charbonnière laissait présager un avenir morose, les élus de l'agglomération de Lens-Liévin ont décidé de s'unir pour gérer ensemble des compétences que seule une commune ne pouvait assumer.

Dès lors, la culture solidaire qui fait la

force du bassin minier s'est développée à l'échelle intercommunale par le biais du District de Lens-Liévin devenu, depuis le 1er janvier 2000 Communauté d'Agglomération appelée « CommunAupole de Lens-Liévin ». Cette dernière est composée de 36 communes et représente plus de 250 000 habitants.

Quelles sont les compétences de la CALL ?

Lorsqu'une commune choisit d'adhérer à une Communauté d'Agglomération, elle lui délègue certaines compétences dont 4 qui sont obligatoires :

- Le développement économique (ex : gestion des zones industrielles).

- L'aménagement de l'espace communautaire (ex : organisation des transports urbains).

- L'équilibre social de l'habitat (ex : politique du logement, Plan Local de l'Habitat).

- La Politique de la Ville (ex : Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Les communes de la CALL ont ensuite choisi 3 compétences optionnelles parmi 5 domaines obligatoires prévus par la loi :

- L'eau : compétence globale qui recouvre l'entretien, la rénovation et l'extension des réseaux, mais aussi la distribution en eau potable à l'usager.

- L'assainissement.

- La protection et la mise en valeur du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets ménagers.

Enfin, la CALL a choisi d'assurer en plus d'autres compétences dites facultatives comme par exemple la gestion des aires de non sédentaires, la gestion du refuge intercommunal pour animaux ou bien encore la gestion du crématorium.

Comment sont prises les décisions au sein de la CALL ?

Les Communautés d'Agglomération



sont dirigées par un Conseil Communautaire (l'équivalent de notre Conseil Municipal). Le Maire ou son représentant et des élus délégués par le Conseil Municipal y siègent. Par ailleurs, nos élus participent également à des

Commissions de travail thématiques dans les domaines de compétences qui ont été transférées, ceci dans le souci de contribuer aux débats et décisions qui concernent notre territoire mais aussi pour y défendre nos intérêts.

Quelles sont les coordonnées de la CALL ?

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

21, rue Marcel Sembat BP 65

62302 LENS CEDEX

Tél : 03.21.77.41.41 - Fax : 03.21.77.41.00

Site internet : www.agglo-lenslievin.fr



L'agglomération de Lens-Liévin obtient le Label Pays d'Art et d'Histoire



La CommunAupole vient d'obtenir ce label qui couronne un travail de longue haleine, entrepris depuis quelques années déjà par les élus communautaires. Il s'agit d'une reconnaissance nationale, montrant qu'une page, celle de la mono-industrie, est définitivement tournée, et que notre territoire a des arguments à faire-valoir en matière de patrimoine et de développement touristique. Par ailleurs, l'engagement a été pris par le Président d'intégrer le Parcours du Rescapé dans la boucle 18 de la Trame Verte. Nous nous en félicitons.

SILHOUETTES

sur le Rond Point des Droits des Enfants

Nous mettons en place un projet avec beaucoup d'associations méricourtoises : il s'agit de réaliser sur le rond point des droits des enfants une ronde symbolisant leurs droits : droits à la paix, aux vacances, à l'éducation, à la santé.... Pour cela nous prenons actuellement des photos d'enfants un peu partout dans Méricourt.

Au printemps, elles fleuriront le rond point... mais d'autres surprises vous attendent d'ici là... Il y a des centaines de photos, des centaines de silhouettes. Quartier par quartier il va falloir choisir, sélectionner celles qui figureront dans cette ronde.



Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre. Il y a près de chez vous un collectif qui travaille à cette belle réalisation.



Le nouveau Conseil Municipal se met au travail.

Le dimanche 16 mars, les Méricourtois se sont retrouvés nombreux dans le hall de l'Espace Jules Ladoumègue pour ce Conseil Municipal extraordinaire. Le premier travail officiel pour les Élus de ce nouveau mandat consistait à élire le Maire et son Bureau Municipal, soit neuf Adjoints. Ce dernier, à parité entre hommes et femmes, tout comme lors du précédent mandat alors que la loi ne l'obligeait pas encore, fait volontairement une place à l'union des forces de gauche et de progrès afin que les compétences de chacun permettent le travail en commun de toute une équipe. Sans surprise, mais « respectueux de l'opposi-

tion et humbles dans notre victoire », Bernard BAUDE présidera à nouveau la nouvelle assemblée en sa qualité de Maire. En guise de conclusion pour cette première séance, le premier magistrat rappellera que les Élus sont au service de l'ensemble des Méricourtois. Et d'engager maintenant tout le monde à se mettre au travail.

Nous vous présentons ici ce nouveau Conseil Municipal. 28 membres sont issus de la liste majoritaire d'Union de la Gauche PCF-PS-MRC et 5 autres composeront l'opposition municipale de droite. Tour d'horizon, avec « trombinoscope » de cette équipe renouvelée qui, dès à présent, se met au service de notre Ville.



Bernard BAUDE

Maire

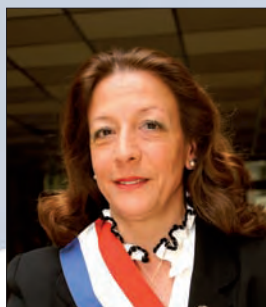
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Olivier LELIEUX

Adjoint au Maire délégué au Développement de la Citoyenneté, à l'Education Populaire, à l'Enfance et à la Jeunesse

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Marianne LENNE

Adjointe au Maire déléguée aux Seniors et au Logement

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Marc LECUBIN

Adjoint au Maire délégué aux Travaux et au Patrimoine

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Rose-Marie JULLIARD

Adjointe au Maire déléguée au Développement de la Vie Culturelle

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Jean-Claude LEFEBVRE

Adjoint au Maire délégué à l'Education et à l'Environnement

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Martine GALAMETZ

Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale et Solidaire

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Alexandre D'ANDREA

Adjoint au Maire délégué aux Fêtes et Cérémonies et à la Solidarité Internationale

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Maryse BLAISE

Adjointe au Maire déléguée à l'Aménagement et à la Prévention

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Guy DERISBOURG

Adjoint au Maire délégué aux Sports

(Liste «Ensemble pour Méricourt»)





Jean-Claude NAPIERALA
Conseiller Municipal
délégué à la Santé, la
Prévention Sanitaire,
l'Handicap
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Rosanna DI PASQUALE
Conseillère Municipale
déléguée à
l'Animation-Seniors
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



José PRINGARBE
Conseiller Municipal
délégué à la Vie Associative
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Christophe DELCUSE
Conseiller Municipal
délégué à l'Animation
Enfance-Jeunesse
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Evelyn VISEUR
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Samira EL AYACHI
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Jacques BECQUET
Conseiller Municipal
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Céline ORCZYK
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Béatrice WAGON
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Yves SIX
Conseiller Municipal
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Jeanine HUMETZ
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



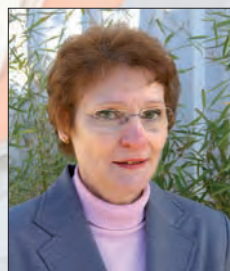
Marcel HUMEZ
Conseiller Municipal
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Betty SAUSSEZ
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Sylvain SERGENT
Conseiller Municipal
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Nelly RAVAÏAU
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Dominique CENTKOWSKI
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)





Roger JANKOWSKI
Conseiller Municipal
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Latifa AÏT ABDERRAFII
Conseillère Municipale
(Liste «Ensemble pour Méricourt»)



Daniel SAUTY
Conseiller Municipal
(Liste d'Union pour une Nouvelle
Majorité Communale)



Annick CABY
Conseillère Municipale
(Liste d'Union pour une Nouvelle
Majorité Communale)



Alain CUVILLIER
Conseiller Municipal
(Liste d'Union pour une Nouvelle
Majorité Communale)



Maryse REMUS
Conseillère Municipale
(Liste d'Union pour une Nouvelle
Majorité Communale)



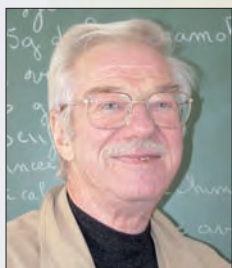
Pierre LELEU
Conseiller Municipal
(Liste d'Union pour une Nouvelle
Majorité Communale)

On ne les oublie pas !

Imposé par la loi en fonction du nombre d'habitants, le Conseil Municipal de Méricourt se compose exactement de 33 Élus. Ni plus, ni moins. Alors, forcément, pour que des plus jeunes marchent à leur tour dans les pas de leurs prédécesseurs, et afin de faire vivre la démocratie, il est nécessaire que certains laissent leur place. Qu'on se rassure ! Leur expérience, leur connaissance de Méricourt et de ses habitants, seront toujours sources de bons conseils que les nouveaux Élus sauront entendre...



Léandre LÉTOQUART
Maire Honoraire



Claude MANNESSIEZ



Françoise LION



Gérard CHEVALIER



Gérard NICAISSE

Et aussi...

Marie-Jeanne Deloffre, Élisabeth Fillon, Gina Vergeot, Chantal Demaret, Lilyane Lelieux, Fatima Trech, Nicole Lecnik, Tiphaine Caby.



Nos enfants fichés ? On ne s'en fiche pas !

EDUCATION

Méricourt refuse «Base élèves»

Le conseil municipal du 20 février a voté, à l'unanimité, sur proposition de notre Maire, Bernard Baude, le refus de la mise en œuvre du fichage des élèves de nos écoles.

Dénommé «base élèves» le logiciel proposé par le ministère de l'éducation nationale présente en effet de nombreux dangers pour les enfants. En tout premier lieu celui de voir conservé des données susceptibles de leur nuire tout au long de leur vie.



DES DONNEES CONSERVEES PENDANT 15 ANS

Présenté comme un innocent instrument de travail, le fichier «base élèves» s'inscrit dans le dispositif de la loi «Prévention de la délinquance» votée en 2007. «Il organise le contrôle social généralisé par le fichage et la délation s'indignent les syndicats d'enseignants. En matière d'éducation, plusieurs dispositions de cette loi modifient le code de l'éducation et interpellent tout particulièrement l'école et ses personnels : l'article 9 précise en effet que les établissements scolaires «participent à la prévention de la délinquance» Certes. Mais conserver certaines données ne relève sûrement pas de l'éducation. L'école et le repérage des difficultés des élèves sont en réalité pris en otages et détournés par ce logiciel. Avec «base élèves» chaque écolier de France doit en réalité se dire une chose : toutes les difficultés auxquelles il se heurte, lui ou sa famille, peuvent désormais être retenues contre lui.

Les données, saisies informatiquement pour chaque enfant, comporteront en effet des informations très personnelles, jusqu'ici gardées confidentielles : difficultés scolaires, suivis R.A.S.E.D. (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, projet d'accueil individualisé, intégration en CLIS (Classes d'intégration scolaire de vie scolaire), SAPAD (services d'assistance pédagogique à domicile) absentéisme, suivi médical,

psychologique ou psychiatrique éventuel, situation de sa famille (suivi social).

Durant 15ans, toutes les informations sur ce fichier unique seraient partagées entre les communes, les écoles et l'administration centrale. Leur simple existence dans un fichier met en danger l'avenir des enfants. «Base-élèves» constitue une énorme machine. Son utilisation est présentée aujourd'hui comme anodine. Ce qui est déjà discutable. Mais demain peut encore être pire.

FICHIERS : DANGER ! DE NOMBREUX PRÉCÉDENTS EXISTENT

Invitée le 9 février dernier à Liévin par la société coopérative spécialiste de l'informatique CLISS21, Françoise Dumont, secrétaire générale adjointe de la ligue des droits de l'Homme, a souligné de nombreuses dérives possibles en matière de stockage de données informatiques.

Les fichiers existent à notre insu. Tout simplement, constatons qu'il n'est pas rare de recevoir du courrier publicitaire personnalisé sans que nous sachions par qui nos coordonnées ont été transmises.

Françoise Dumont a ensuite évoqué le STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) répertoriant toute personne ayant été concernée par une procédure judiciaire (crimes, délits et contraventions diverses),

qu'elle soit mise en cause ou bien victime, et quand bien même le mis en examen est blanchi. Le STIC a enregistré aujourd'hui 24 millions de personnes. Sa mise à jour ne se fait pas faute de moyens. La CNIL constate qu'il comporte actuellement 24% d'erreurs. Il n'est en principe accessible que par la police, or, rapporte Françoise Dumont, on a découvert que certains employeurs y avaient accès pour éliminer les candidats à l'embauche qui y figuraient. Exemple : Eurodisney.

Troisième exemple : Le fichier national des empreintes génétiques (FNAEG), créé en 1998, est commun à la police et à la gendarmerie. Il gère les traces d'ADN prélevées au cours des investigations. A l'origine prévu pour les délits sexuels, il est aujourd'hui presque systématiquement utilisé dans toutes les procédures (voir comment le scooter de Sarkozy junior a été retrouvé !). En 2007, le FNAEG recensait 615 590 prélèvements d'individus.

On le voit au travers de ces quelques exemples, il y a dérive, officielle ou non selon les cas, de l'utilisation initialement prévue.

Lors du conseil municipal, Bernard Baude cita enfin l'exemple historique de trois fichiers sous forme papier dans la région de Douai pendant la deuxième guerre mondiale. Leur recoupement a permis à la police de Vichy et aux nazis de localiser la quasi-totalité des familles juives du douaisis.

S'il faut comparer ce qui est comparable, il n'en reste pas moins que «base élèves» est un danger en puissance.

Le Maire de Méricourt souligna enfin que les moyens de contrôle de la Commission nationale «informatique et libertés» (CNIL) étaient de notoriété publique, tout à fait insuffisants pour garantir un usage exempt de débordements. La CNIL n'emploie en France que 80 personnes, contre 300 chez notre voisin allemand.

C'est pour prévenir toutes ces dérives que la municipalité a tenu à apporter son soutien aux enseignants qui refusent d'alimenter les rubriques de «base élèves»

DROITS AUX VACANCES : la mobilisation continue !

Depuis 2002, la municipalité a décidé de s'engager résolument pour permettre aux enfants de bénéficier de départs collectifs en centres de vacances. L'évolution du nombre de départs d'enfants est de 132% entre 2002 et 2007.



L'an dernier 162 enfants étaient partis en séjour à la neige. Cette année ils étaient 169 au départ. Deux séjours étaient ainsi proposés : Pour les plus jeunes au Reposoir en Haute Savoie. Pour les plus grands à Challiol dans les Hautes Alpes. Au programme du ski, la découverte du milieu environnant et l'apprentissage de la vie collective. Les enfants nous sont revenus pleins de couleurs, la neige et le soleil étant au rendez-vous. Nous avons cette année encore, réussi à envoyer tous les enfants inscrits, pas de liste d'attente, pas d'enfants qui regardent les autres partir.

Plusieurs facteurs concourent à cette réussite :

- C'est en augmentant le nombre de places du «contrat centres de vacances» avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras (accord de co-financement sur la création de nouvelles places) que nous allons chercher une partie des moyens nécessaires.
- C'est aussi grâce à la mobilisation d'associations : Energies Jeunes, Parents Enfants Familles (PEF), Enjeu, qui en éditant et vendant des calen-



***Par 28 voix Pour (Liste d'Union de la Gauche) contre 5 abstentions (Liste d'Opposition), le Conseil Municipal a accepté le don des associations.**



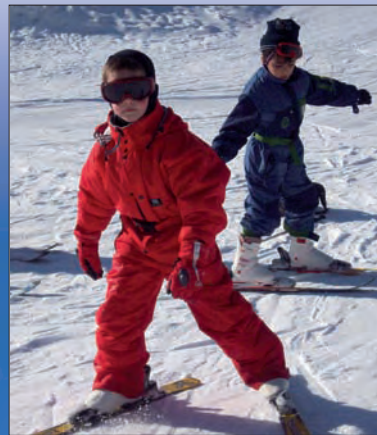


Repas italien organisé par les associations pour collecter des fonds.

driers en organisant des repas familiaux... collectent l'argent indispensable pour augmenter le nombre de places*.

● C'est aussi, ne l'oublions jamais, grâce à la mobilisation des familles méricourtoises qui inscrivent les enfants en centre de vacances, parce qu'elle considère important d'en faire bénéficier leurs enfants, quitte à concéder des sacrifices pour tenir le budget, effort toujours plus important au regard de l'augmentation du coût de la vie (10 euros en 2007 n'ont plus la même valeur en 2008).

Alors non ce ne sont pas toujours les mêmes qui partent, ou plus exactement il y a toujours plus d'enfants qui partent, et tous ceux qui l'ont souhaités sont partis.



Outre le grand air, les séjours collectifs d'enfants sont de formidables moments de découvertes et d'apprentissage. Une expérience unique pour apprendre à vivre ensemble et à développer les attitudes humaines indispensables à la vie collective : écoute de l'autre, respect, solidarité...



Bienvenue Mademoiselle Boucachuc !

Nous avons mené en 2007 un projet BD sur l'alimentation subventionné par l'URCAM dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique. L'objectif de ce projet était de faire s'exprimer largement les enfants de Méricourt sur le thème de l'alimentation, de recueillir ces expressions, et enfin de les mettre en valeur, avec le concours d'un illustrateur.

Nous avons mis en place des ateliers avec des enfants à la fois durant le temps de loisirs et le temps scolaire. Ce projet a concerné environ 200 enfants (cent vingt pendant les centres de loisirs 4 à 15 ans) une centaine au Collège Henri Wallon (quatre classe de 5ème). Chaque enfant a participé à trois ateliers (en équipe ou par classe). Les ateliers qui ont débuté durant les vacances d'automne pour se terminer fin novembre, étaient encadrés par des animateurs (vacataires ou permanents) par des enseignants, mais

aussi par Alexis Ferrier (auteur illustrateur) et par des membres du comité de pilotage.

Peu de consignes au départ, nous invitons les enfants à participer à la réalisation d'un ouvrage de B.D., sur le thème de l'alimentation, et nous leur demandons de quoi ils auraient envie de parler. Qu'est ce qui leur paraissait important de dire, de donner comme message. Les ateliers terminés, lors du comité de pilotage du 3 décembre, nous faisons plusieurs constats :

Beaucoup d'expressions d'enfants autour de l'équilibre alimentaire :

Les messages publicitaires «cinq fruits et légumes», «ne mange ni trop gras ni trop salé ni trop sucré»...semblent bien intégrés

Cependant les enfants nous disent qu'ils ne le font pas.

Le comportement alimentaire des familles n'est pas en adéquation avec les connaissances qu'ont les enfants de l'équilibre alimentaire. Le comportement alimentaire des enfants en dehors de la cellule familiale (restauration scolaire en self service - restauration rapide) suit la même tendance. Quand on a le choix, on ne fait pas le bon choix. Les conséquences du déséquilibre alimentaire sont abordés aussi dans les histoires imaginées par les enfants : l'obésité, l'anorexie, les problèmes de santé (dentiste...).



Cependant, les effets dans le temps semblent mal perçus par les enfants. «Si on mange trop on est gros !» (et l'on grossit instantanément). Et «quand on est gros c'est pas beau, les autres se moquent de nous». Les conséquences sur la santé d'une mauvaise alimentation sont mal intégrées par les enfants. C'est souvent l'aspect esthétique qui revient. Avec une difficulté supplémentaire à se projeter dans le temps.

L'aspect social de l'alimentation apparaît aussi dans les histoires des enfants :

- Importance du regard des autres.
- Les changements de comportement alimentaire se produisent toujours dans un rapport avec les autres : l'isolement est aussi abordé comme cause d'une mauvaise alimentation, l'importance du repas comme moment de partage.

Un sondage effectué auprès de tous les enfants et jeunes rencontrés montre que :

- Ce que je préfère : les frites, les hamburgers, les pizzas
- Ce que je déteste : les épinards, les endives les choux de Bruxelles, le chou fleur.

Il semble exister un référentiel commun à tous les enfants sur ce qui est bon et ce qui n'est pas bon. Les légumes font partie de la deuxième catégorie, les aliments gras et sucrés de la première.

Tous nous disent avoir déjà goûté et ne pas aimer. Cela se vérifie sur toutes les tranches d'âges rencontrées, il n'y a pas dans ce qui est exprimé de différences notables entre les enfants de 6 ans et les jeunes de 12/13 ans.



RETRAITES : La pauvreté grignote la vie quotidienne de nos anciens

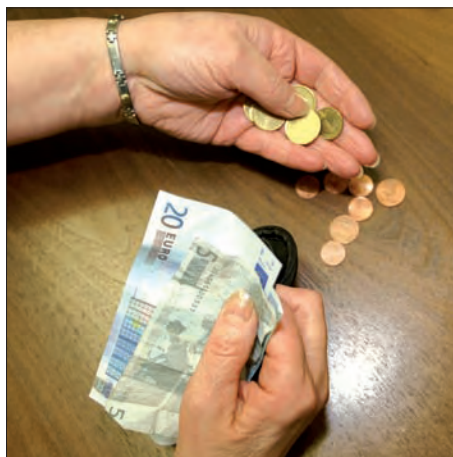
Les retraites n'ont augmenté que de 1,1% en janvier dernier tandis que l'inflation a atteint +2,8%. Ajoutons à cela l'augmentation folle des prix alimentaires (jusqu'à 48% entre novembre 2007 et janvier 2008) la mise en place des franchises médicales, la flambée des prix de l'électricité, du gaz et du carburant, et nous comprendrons sans peine qu'alors que les salariés expriment leur impatience et sont «de plus en plus tentés par la grève pour obtenir des augmentations», le ton monte également chez les retraités.

À l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, plusieurs dizaines de milliers de retraités ont manifesté ce jeudi 6 mars dans quelques 120 villes en France afin d'exiger une augmentation immédiate des retraites et plus aucune pension de retraite inférieure au Smic.

L'annonce, le mois dernier, d'un coup de pouce pour le minimum vieillesse de 25 % sur cinq ans, n'est pas satisfaisante. D'une part parce que ce minimum, versé à 600 000 personnes, même ainsi revalorisé, demeurera au-dessous du seuil de pauvreté. D'autre part, parce que cette mesure ne résoud rien pour les autres retraités. Pire, elle souligne le scandale du « minimum contributif » ce revenu plancher servi aux retraités ayant perçu de bas salaires, durant toute leur carrière. Il se trouve distancé par le minima social qu'est le minimum vieillesse.

Ils sont ainsi près de 4 millions à devoir se contenter de ce minimum contributif, qui ne se s'élève qu'à 579,85 euros. Le sort des bénéficiaires de pensions de réversion (moyenne : 545 euros brut en 2004) est encore plus difficile. Et, de tous les points de vue, les femmes sont les plus mal loties : plus d'une retraitée sur trois (36 %) perçoit moins de 700 euros par mois ; une sur deux (51 %), moins de 900 euros.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur des franchises sur les soins, représentant une ponction potentielle de 50 euros par an sur les revenus. «Les gens commencent à le voir» constatent les professionnels. Les dépenses de santé (incluses les cotisations des



mutuelles, elles aussi en hausse en 2008) ne sont pas les seules à peser plus lourd, en moyenne, pour les retraités. Il en va de même pour la facture énergie.

Le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a dû admettre l'insuffisance de la revalorisation de 1,1 %, et il a promis une amélioration... d'ici à la fin de l'année !

Tout en laissant entendre que ce serait dans le cadre d'un donnant-donnant, lors du «rendez-vous 2008» sur les retraites. Comme à son habitude, le gouvernement va jouer la division entre les salariés, fonctionnaires contre secteur privé, aînés contre jeunes. L'exemple de la canicule en 2003, laisse beaucoup à penser sur le sujet. En effet, le gouvernement de l'époque tentait, pour les priver d'un jour de congés, de culpabiliser les français sur le sort des personnes âgées. Mais il s'est bien gardé de révéler qu'il avait supprimé en juin 360 millions d'euros de financements pour la modernisation des maisons de retraite !

En 2008, la tactique risque fort de rester la même

Le PIB ?

Abréviation de «produit intérieur brut» (PIB) c'est le nom donné par les économistes à la valeur des richesses créées par le travail de tous dans un pays.

En France, le PIB annuel s'élève à 1800 milliards d'euros.

CHAQUE ANNEE UN HOLD UP DE 150 A 180 MILLIARDS

En 1981, 78% du PIB allait aux salaires et à la protection sociale. En 2004, seulement 68 %. Soit 180 milliards d'euros volés chaque année. De quoi financer largement les déficits des retraites, de la sécu. De quoi augmenter les salaires et supprimer les franchises médicales. De quoi relancer le commerce. On peut calculer, en divisant les 180 milliards d'euros par le nombre d'actifs et de retraités (27 millions environ) que c'est l'équivalent d'une augmentation de salaire de 600 euros PAR SALARIE ET PAR MOIS. Et sans que cela ne pèse sur les comptes des entreprises. Pendant que des millions de retraités vivent avec 600 euros par mois, la page « tourisme » de certains journaux patronaux vante des hôtels de New York aux chambres à 17.000 euros la nuit. Soit plus de deux ans de minimum vieillesse. Mais ce sont à ceux qui s'offrent de tels palaces que l'Etat vient de baisser les impôts avec le désastreux «paquet fiscal ».

PART DES SALAIRES DANS LE PIB FRANCE 1981



PART DES SALAIRES DANS LE PIB 2004



Autour du mot culture

A l'issue du conseil municipal du 16 mars dernier, notre maire, Bernard Baude, disait : « à Méricourt, on fait tout ce qu'il faut pour que personne ne soit exclu ». En permettant l'accès de la culture à chacun, nous agissons dans ce sens. Certes la culture est complexe.

Qu'entendons-nous par culture ?

Le savoir, la connaissance, ou bien la pratique de la musique ou de la danse, ou encore une manière de vivre et de consommer un flot de divertissements...

Choisissons l'orientation, le sens que nous voulons donner à la culture sur notre ville et donnons nous les moyens de la mettre en place.

Depuis des années, la municipalité par le biais de la bibliothèque jeunesse s'implique à promouvoir la lecture publique, en imaginant, en

facilitant et en suscitant toutes les actions qui visent au rapprochement du livre avec le public.

Les exemples sont multiples et divers : le salon d'éveil « les tiots loupis » (week end de spectacles et d'animations autour du livre pour les moins de 6 ans), le mois de la

petite enfance, le mois du livre, lire en fête, le réseau de parents lecteurs....

Demain, la médiathèque sera l'outil essentiel la poursuite de ces actions envers le jeune public, mais surtout à la mise en place d'événements de même type auprès d'un public, «laisser pour compte» aujourd'hui (faute d'une structure adaptée), tel le public adolescent et jeune adulte.

La municipalité s'engage également pour faire vivre la culture dans la diversité de ses expressions et de vos envies. En effet, dans le domaine de la musique, du rock à la chanson française en passant par le blues et le rap, toutes les sensibilités sont reprises dans les différentes manifestations de l'année (les Poly'sons, le Festival des Enchanteurs, le Sam-Blues). Nous avons également fait le choix de donner les moyens aux artistes de s'exprimer, en défendant leur statut d'intermittent, grâce à «La Fête à».

Les moyens, nous pouvons également les trouver auprès d'associations comme «Droit de Cité» et «Culture Commune», identifiées comme référent car elles développent un savoir-faire reconnu sur leurs secteurs d'activités en accompagnant les communes à la création de spectacle en théâtre, danse et spectacle vivant.

Nous sommes, depuis quelques années maintenant, dans une démarche de démocratie participative, continuer à développer les partenariats avec les écoles, le collège, les associations, les habitants, pour initier des projets innovants et impulser une dynamique culturelle locale, telle est notre ambition.

Rose-Marie JULLIARD
Adjointe au Développement
de la Vie Culturelle

«Singulières ou Plurielles» Histoires de Femmes

Emmanuelle Bunel a orienté sa création 2008 autour de la question des femmes, reprenant le titre du livre de Colette Nys Mazure «Singulières et Plurielles». Elle a souhaité collaborer avec la circassienne Cloé Mamet, découverte dans «Lili petit pois» au cirque de Lomme et la plasticienne Laurence Verrier qui travaille depuis 3 ans sur le rapport des femmes à leurs corps...

«Singulières et Plurielles» sera donc un spectacle autour de la féminité (rendez-vous est fixé au samedi 25 octobre), mais avant cela, Emmanuelle Bunel a rencontré des femmes, issues de milieux, de nationalités, de confessions et d'âges différents...

Dans un climat de confession, sous forme d'atelier de paroles, elle a recueilli des souvenirs, des pensées sur... «qu'est-ce qu'une femme?».

Lors de ces rencontres Laurence Verrier, la plasticienne, a proposé de réaliser une robe sur laquelle viendraient se coller, se coudre, se broder... des histoires de femmes.



et Marie Curie, Pasteur ainsi qu'au centre culturel Max Pol Fouchet. Durant deux semaines de résidence, ils ont rencontré, échangé des histoires, des dessins... Riche de ce magma de création, est né «Contes en corps» et quelques secrets pour apercevoir les fées... Sous les yeux des élèves, ces contes ont pris vie.

Contes en corps

Dans la lignée des histoires en peinture «Conturlures», la compagnie La pluie d'oiseaux était en résidence à Méricourt pour créer Contes en corps. Un conteur, Bertrand Foly conte. Un peintre, Edith Henry peint. Ils sont curieux, ils se connaissent depuis longtemps. Dernièrement, ils ont posé leur art aux écoles élémentaires Pierre

Atelier Polska Moda

Rendez-vous incontournable avant les vacances de Pâques, celui de l'atelier Polska Moda, déclinant les fêtes traditionnelles polonaises. De façon ludique, enfants et parents ont découvert «Wielkanoc» (fêtes de Pâques). Avec Maryline Scieszky, professeur de polonais dans les écoles de la commune et Françoise Martin animatrice sociale et culturelle, des gâteaux ont été confectionnés et des

couronnes ont été décorées pour Pâques. Durant la semaine et aimablement prêtés par l'association Kapela Wiosna, de véritables Pisankis (œufs de Pâques décorés) ont été exposés.



«Tiot Loupiot» une aventure entre l'enfant et le livre

Le salon d'éveil culturel, Tiot Loupiot, répond toujours à la curiosité des tout-petits en créant une belle rencontre entre le livre et l'enfant. Avec pour objectif de diffuser le goût de la lecture, d'initier les tout-petits et leur famille au spectacle, le salon est passé par Méricourt. Des modules d'animations pour les petites sections de toutes les écoles maternelles et la malle «Rimes et rythmes» ont attisé la curiosité des bambins. Expos et spectacles ont aussi permis aux enfants de partager expériences et émotions avec leurs parents.



Lucien Cerise prend le maquis

Lors de la soirée découverte de la programmation culturelle 2008, les collégiens de Wallon ont présenté quelques extraits de leur roman «Lucien Cerise prend le maquis», fruit d'un projet d'écriture travaillé avec le photo-journaliste, Philippe Révelli. Les élèves de CM2

de M. Delattre de l'école Saint-Exupéry ont aussi mené l'enquête sur ce projet. Sur des textes empreints d'humour et de culture africaine, l'histoire se déroulait au Cameroun. Le comédien Saverio Maligno de la Compagnie en a aussi interprété de larges extraits à un public conquis.

Soirée irlandaise



Sur la scène méricourtoise, Arcanadh a enchanté le public avec talent. Un excellent groupe avec six voix individuelles qui se mélangent parfaitement dans une belle harmonie sonore sur la musique traditionnelle irlandaise. Leur musique et leurs chansons interprétées avec passion ont attiré le public dans le monde magique du folklore celtique.

L'univers d'Anthony Browne

L'exposition « Anthony Browne » a fait l'affiche de la 25e édition du mois du livre au centre social et culturel Max Pol Fouchet. Avec l'équipe de la bibliothèque jeunesse, les jeunes ont exploré son univers si particulier.

Plus de 600 scolaires et collégiens ont été invités, durant le mois du livre, à découvrir l'exposition qui constitue une incitation permanente à découvrir la lecture.

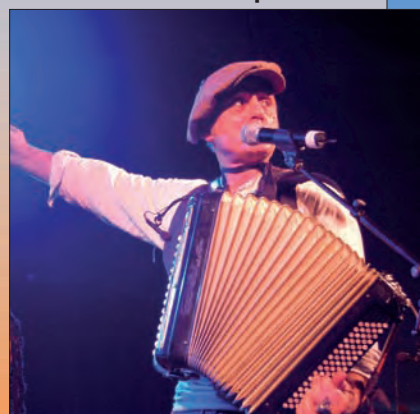
Dans toutes ses histoires, la métamorphose de l'homme en singe et du singe en homme est une constante. Son personnage le plus célèbre, un gorille nommé Marcel, est omniprésent sur l'exposition où les visiteurs étaient invités à interpréter les images, les textes, leurs rapports complexes et à apprendre à faire sens avec les affleurements d'autres œuvres. Que ce soit au travers de l'exposition ou de ses albums, Anthony Browne sait éveiller les sens des enfants tout en incitant en permanence à découvrir la lecture sous toutes ses formes.



Denis CACHEUX nous a quittés

Ce Gavroche du Nord nous manque déjà. Toujours présent sur les barricades que dressent les hommes justes face aux atteintes faites à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, Denis savait monter au front quand il s'agissait aussi de défendre la cause des intermittents du spectacle en particulier, la défense d'une culture pour tous en général.

Cet ami de Méricourt avait, à maintes reprises, accordé généreusement son aide et son talent à des manifestations engagées dans notre Ville. Comédien reconnu, souvent accompagné de son accordéon qui lançait volontiers les airs de la Commune ou du Front Populaire, flanqué de son inséparable casquette d'ouvrier-artiste, il apportait à chaque visite à Méricourt ce bonheur à partager entre amis. On ne t'oublie pas, Denis.



Renforcement du Service Voirie

Les chaussées de circulation, les trottoirs, les places de stationnement sont soumis à l'épreuve du temps. Régulièrement nos services techniques doivent intervenir pour des réparations plus ou moins importantes. Récemment, le service a été renforcé, il est mieux à même de répondre rapidement aux multiples sollicitations qui sont programmées par la direction du service.



Réalisation de l'accès à la restauration scolaire, salle Marc Lanvin, pour les écoliers de Pierre et Marie Curie

Travaux de peinture dans les bâtiments



Notre équipe de peinture entretient régulièrement les 42 bâtiments et écoles dont elle a la charge. Des classes «pim-pantes», des murs et des boiseries bien entretenus, cela fait aussi partie d'une certaine qualité de vie pour nos enfants, pour nos associations. Ces bâtiments représentent une lourde charge pour la Ville. Leur entretien régulier est aussi un gage de sage gestion.



Aménagement des Espaces près du Lotissement Chico Mendès au 3/15

Le Lotissement Chico Mendès est destiné à accueillir des maisons dont la qualité de construction respecte mieux l'environnement. Pour prolonger ce lotissement, il convenait de donner à l'espace vert une qualité environnementale et paysagère particulière.

Ainsi, des mouvements de terrain seront réalisés de manière à créer une douce harmonie végétale tout en leur conservant une destination d'espace de détente et de promenade, protégée des intrusions éventuelles de véhicules.



Pour le fleurissement aussi, le printemps est là !



Le calendrier avance à grands pas et avec le retour du printemps, le fleurissement est à l'ordre du jour dans nos différents quartiers. Notre service espaces verts prépare activement les plantations prévues. Il a le souci de préserver au maximum les intérêts de l'environnement. Ainsi, les plantations en pleine terre, plus économes en eau, seront préférées aux suspensions. Dans la mesure du possible, les services chercheront à réaliser les fleurissements en partenariat avec les habitants du quartier.



Importants travaux d'éclairage public : 196 lanternes remplacées



L'éclairage public est un élément important du bien-être et de la sécurité de nos voiries.

Tout un programme de rénovation a concerné les rues Charles Boca, Pierre Cartigny, rue Henri Portier, rue Paul Chopin, rue Paul Bultot, rue du Château d'eau, rue Voltaire, rue Condorcet, rue du 11 Novembre, rue Joliot Curie, rue J.C Demory et rue J.C Lampin.

Outre l'efficacité renforcée de l'éclairage, les travaux permettent aujourd'hui de réaliser une sérieuse économie d'énergie.

Les travaux au stade ont démarré



Pour ce nouvel équipement qui sera réalisé cette année, les travaux ont commencé rapidement. La Commission municipale d'Appels d'Offres a sélectionné les entreprises des différents corps de métiers. Les travaux de gros-œuvre commencent.

Rappelons que cet équipement permettra d'accueillir davantage d'équipes de football et dans de bonnes conditions. Mais il permettra également d'accueillir, notamment à l'occasion des vacances scolaires, des groupes d'enfants des centres de loisirs. A cet effet, nous avons obtenu l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est un équipement qui pourra également recevoir l'association de quartier qui s'est mise en place et qui pourra y tenir ses réunions



Forage pour alimenter en eau les WC, les machines à laver et l'arrosage du terrain

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : deux documents de référence importants pour l'avenir de Méricourt

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification élaboré à l'initiative de la Commune, qui couvre obligatoirement l'intégralité de son territoire. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Il doit permettre « d'identifier et de localiser des éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, im-

meubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et de définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection »
Il exprime le droit des sols.
Il définit un cadre de cohérence aux

actions d'aménagement, en exprimant et en programmant le projet d'urbanisme de la Commune, avec une visée opérationnelle.

Il doit obligatoirement être compatible avec les autres documents de planification définis au niveau intercommunal, notamment le SCOT.

Le SCOT oriente l'évolution des territoires des Communautés d'Agglomérations de Lens-Lievin et d'Henin-Carvin à horizon 15-20 ans dans le cadre d'un projet d'aménagement et dans la perspective du développement durable. Il fait référence pour l'habitat, les déplacements, le développement économique, l'environnement, l'organisation de l'espace.

Le SCOT a été approuvé par délibération du 11 février 2008.

La Ville va entamer désormais, en concertation avec les habitants, la réalisation d'un projet de PLU qu'elle soumettra à l'approbation du Conseil Municipal.



INFORMATION LÉGALE

DOSSIER DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC (Art. L300-2 du Code de l'Urbanisme)

La ZAC Eco-Quartier

Par délibération, la commune de Méricourt a engagé la procédure de Zone d'Aménagement Concerté sur l'ancienne friche du 4/5 Sud ainsi qu'une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols sur les terrains concernés.

Le projet consiste à créer sur l'ancienne friche un Eco-Quartier visant à :

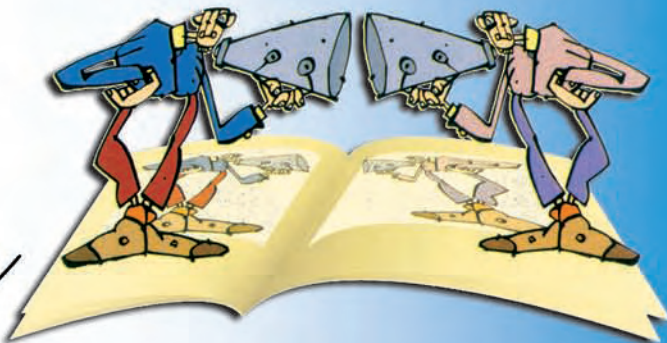
- relier les deux entités urbaines de Méricourt, ville et cité,
- préserver et mettre en valeur la trame verte axée sur l'ancien cavalier minier,
- renforcer l'attractivité communale par la création d'un nouveau quartier basé sur les principes de développement durable,
- proposer une nouvelle offre de logements aux habitants de Méricourt afin de leur permettre de rester sur la commune et de trouver des logements adaptés à leur évolution.

La première étape obligatoire de cette procédure consiste en la mise en œuvre d'une concertation qui vise à présenter à la population les orientations en terme de programmation d'aménagement et de recueillir son avis.



Dans ce cadre, un dossier de présentation du projet sera mis à disposition en mairie de Méricourt (service foncier) du 21 Avril au 23 Mai 2008. Chacun est invité à faire part de ses remarques sur le registre joint au dossier. Une réunion publique sera également tenue ultérieurement, la date sera communiquée par affichage en mairie. A l'issue de la concertation, le Conseil Municipal en tirera le bilan et créera la Z.A.C.

TRIBUNE *Libre*



Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre ! ...

Pour la Liste d'Union de la Gauche

POUR SUIVRE AVEC VOUS UNE POLITIQUE GÉNÉREUSE ET SOLIDAIRE

Nous remercions sincèrement les Méricourtois qui nous ont accordé leur confiance le 9 Mars lors des élections municipales. Tout aussi sincèrement, nous tenons également à déclarer que cette confiance se mérite. Pour cela, nous comptons nous atteler à notre tâche dès à présent.

Comme l'a précisé notre tête de liste, Bernard BAUDE, l'humilité sera aussi de mise au sein de la nouvelle équipe de la majorité d'Union de la Gauche. Car si le travail ne manque pas, nous ne pouvons pas perdre de vue que nous sommes élus par vous, pour être les représentants de l'ensemble des Méricourtois. Si c'est encore pour cette raison que nous saurons entendre les critiques et les propositions constructives de l'opposition municipale, nous comptons avant tout entendre l'ensemble de la population et travailler avec elle.

Cet esprit d'équipe qui nous anime sera d'une grande utilité tout au long du mandat. Sans rien renier des réalisations ainsi que des projets lancés par nos prédécesseurs, il nous faut continuer de construire notre avenir commun, tout en tenant compte des données incompressibles des réalités méricourtoises. Nous le savons, notre Ville ne bénéficie pas des moyens financiers à la hauteur de nos ambitions. Mais nous savons aussi qu'il est de notre mission que d'aller, courageusement et avec obstination, à la recherche permanente des subventions, nationales, régionales, départementales, qui nous aideront à poursuivre notre objectif d'un Méricourt toujours plus généreux et solidaire.

Pour cela, il nous faudra aussi savoir faire entendre notre voix bien au-delà des limites territoriales de notre Ville. Ce pari est autant audacieux que nécessaire. Mais cet enjeu capital pour notre avenir affronte déjà le refus de l'actuel gouvernement de voir dans les résultats des élections des 9 et 16 mars derniers un vote sanction à sa politique.

Il est urgent maintenant de bâtir une nécessaire égalité de traitement au niveau des régions, des départements des villes. Nous sommes là pour y veiller.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

MERCI AUX 1817 MÉRICOURTOIS...

... QUI NOUS ONT APPORTÉ LEURS SUFFRAGES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS DERNIER.

Ils ont OSÉ LE CHANGEMENT et je les en remercie sincèrement.

Vous avez voulu une autre manière de gérer la ville tout en sachant bien que nous aurions respecté les valeurs essentielles que sont la SOLIDARITÉ, la DÉMOCRATIE (?)... qui font ce que Méricourt et ses habitants sont !

Nous progressons en voix et en pourcentage (de 30 à 35%), ce qui nous permet de placer un élu de plus.

Je continuerai le combat qui est le mien depuis 20 ans avec mes convictions et mes valeurs. Je serai toujours avec mes collègues (Annick CABY, Maryse REMUS, Alain CUVILLIER et Pierre LELEU) attentif aux grands dossiers qui nous seront présentés. Nous ferons notre travail d'opposant, c'est à dire critique mais surtout CONSTRUCTIF. Nous ne nous opposerons pas systématiquement à tout lorsque le bien être de la population sera sur la sellette.

Nous serons présents dans toutes les commissions où nous apporterons des propositions qui amélioreront le quotidien des Méricourtois.

Avec le projet électoral proposé par l'Union de la Gauche et son Maire, nous serons très vigilants à ce que les taux d'imposition ne dérapent pas ainsi que les emprunts nécessaires à la gestion de la ville qui continueront à être raisonnables. Je n'en suis pas persuadé car il va falloir que le Maire assume la construction de la salle de spectacle, de la salle de l'école de musique, de la salle de l'école de danse et des réalisations en cours : la médiathèque, la salle polyvalente Briquet. Il faudra bien les financer, soit par une augmentation importante des impôts, soit par l'augmentation des emprunts car d'une manière ou d'une autre il lui faudra financer son projet pour qu'il reste crédible auprès de la population qui vient de le choisir comme Maire ! Un mandat de six ans, c'est long et court à la fois !

Les cinq élus que nous sommes seront toujours à votre écoute. Notre travail de terrain continuera. Le contact avec les Méricourtoises et les Méricourtois est primordial. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nous sommes élus pour vous entendre !

Enfin, c'est juste ma façon de penser !

Daniel SAUTY

Pour l'Union de
l'Opposition Municipale

Portraits croisés :

« Quand un DGS rencontre un autre DGS »

Yves BOCQUET, Directeur Général des Services de la Ville, fait valoir ses droits à la retraite. **Henri HOYEZ**, son successeur, a pris connaissance des principaux dossiers.

Yves BOCQUET :

« J'ai vécu pendant plus de 31 ans au rythme de Méricourt. J'y ai d'abord exercé les fonctions d'Adjoint au Maire pendant 17 ans, puis celles de Directeur Général des Services pendant 14 ans. C'est dire tout l'attachement que j'ai pour cette Ville, pour ses habitants. Au cours de ces années, j'ai vu Méricourt changer, se moderniser, s'équiper. Aujourd'hui, je peux dire que je n'ai pas perdu mon temps. Je suis d'autant plus heureux que le premier dossier que m'avait demandé de suivre Léandre Létoquart était le Centre Max-Pol Fouchet. Aujourd'hui, je quitte mes fonctions en ayant ouvert avec Bernard Baude le dossier d'une Médiathèque de qualité. Je ne veux pas rappeler ici l'ensemble des réalisations auxquelles j'ai pu participer, mais les moyens donnés à la culture et à l'éducation m'ont toujours paru fondamentaux pour le développement de chacun.

Je pars également bien sûr avec de nombreux souvenirs, mais celui qui me restera certainement le plus cher, c'est celui des collègues de la Mairie, de leur gentillesse, de leur dévouement, à tous les niveaux.

Je reste attaché à Méricourt où je continuerai à exercer quelques responsabilités, à suivre à un autre niveau quelques dossiers.

J'aurai davantage de temps pour

m'occuper de Télé Gohelle, je participerai au démarrage d'un Comité de Développement économique, je suivrai avec intérêt la réalisation du Louvre-Lens, des grands projets de notre Agglomération. Et puis je participerai, y compris avec les moyens de communication d'aujourd'hui, à l'indispensable débat d'idées sociales et politiques, j'ai toujours aussi soif des « affaires de l'esprit et de la culture ». J'aurai aussi plus de temps à consacrer à ma famille, à jouer mon rôle de grand-père (eh oui !). Mais aurai-je le temps de tout faire ? »

Henri HOYEZ :

« J'ai commencé ma carrière au sein du service public à Méricourt en 1981. C'est avec joie et une émotion certaine que je retrouve la ville. Bien sûr, elle a changé. Mais les valeurs sont bien les mêmes. Fraternité, égalité. Politique volontaire et énergique assurant la Liberté d'accès à tous les services et à toutes les initiatives municipales. Originalité, audace, écoute de chacun. Ajoutons à cela que les méricourtois sont chaleureux, que le travail mené par mon prédécesseur Yves Bocquet est exemplaire... toutes les conditions sont réunies pour que le travail, au service des élus et de toute la population, soit passionnant. »



Marchés aux Puces

2008

Mai

☛ **Jeudi 1er Mai de 9H à 17H :**

Avenue Jeannette Prin

(entre la rue Roberval et Pierre Simon) et rue Pierre Simon (entre la rue du 19 Mars et le café «Chez Simone»)
Organisé par l'Association Les Débrouillards
1 euro le mètre (inscription au Club «Les Débrouillards»)

☛ **Dimanche 4 Mai de 8H à 18H :**

Places Jean Jaurès, Place de la République, rue Mirabeau, Avenue Le Gentil, rues Voltaire, de la Gare et Condorcet

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose – 5 euros les 5 mètres (inscription au Café « Chez Annie »)

☛ **Jeudi 8 Mai de 10H à 18H :**

Boulevard Allende

(portion comprise entre la rue Charles Gounod et résidence Collucci)
Organisé par l'Association 4/5 Sud – 5 euros les 5 mètres (inscription Café de la Renaissance)

☛ **Samedi 10 Mai : Rue Pierre Simon**

(du café «Chez Simone» au café «Brazza») et avenue Jeannette Prin (jusqu'au Parking Ladoumègue)
Organisé par l'Association A.P.E. Kergomard
5 euros les 4 mètres (inscription Ecole Pauline Kergomard)

☛ **Dimanche 18 Mai de 9H à 16H :**

Rue du 11 Novembre

Organisé par l'Association Quartier Libre
1 euro le mètre (inscription : 32 rue du 11 Novembre)

Juin

☛ **Dimanche 1er Juin de 8H à 18H**

Rues Paul Asquin et Fernand Taverne

Organisé par l'Association Les Cœurs Joyeux
1 euro le mètre (inscription au «Coeurs Joyeux» le mardi et vendredi de 14H à 18H)

Juillet

☛ **Dimanche 20 Juillet de 8H à 18H :**

Rue Pierre Simon, Avenue du 10 Mars et Jeannette Prin, Parking Ladoumègue

Organisé par le Comité de Lutte et de Soutien contre la Mucoviscidose
5 euros les 5 mètres (inscription au café « Chez Simone »)

Août

☛ **Dimanche 10 Août de 10H à 18H : Rues Roberval (angle de la rue Elsa Triolet) et Pierre Simon (jusque la rue Arago)**

Organisé par le Secours Populaire Français – 4 euros les 4 mètres (inscription au 84 rue Pierre Simon)

☛ **Dimanche 24 Août de 9H à 17H : Avenue Jeannette Prin, rue Pierre Simon (jusqu'à l'angle de la rue du 19 Mars), Avenue du 10 Mars et rue Robespierre (jusqu'à l'angle de la rue Mousseron)**

Organisé par le Club des Débrouillards - 1 euro le mètre (inscription au Club des « Débrouillards »)

Septembre

☛ **Dimanche 7 Septembre de 9H à 16H : Rue du 11 Novembre**

Organisé par l'Association Quartier Libre – 1 euro le mètre (inscription au 32 rue du 11 Novembre)

☛ **Dimanche 14 Septembre de 10H à 18H : Boulevard Allende**

(portion comprise entre la rue Charles Gounod et Collucci)
Organisé par l'Association 4/5 Sud – 5 euros les 5 mètres (inscription au Café La Renaissance)

☛ **Dimanche 28 Septembre de 8H à 18H : Place Jean Jaurès, Place de la république, rue Mirabeau, Avenue le Gentil, rues Voltaire, de la Gare et Condorcet**

Organisé par le Comité de Lutte et de Soutien contre la Mucoviscidose – 5 euros les 5 mètres (inscription au Café « Chez Annie »)